

104 Jardins partagés et appel à projet "Paris-culteurs"



Source internet : paris.fr

Localisation :

18 des 20 arrondissements parisiens – Paris

- 104 jardins
- 30 hectares à dédier à l'agriculture urbaine "Paris-culteurs" d'ici 2020
- Depuis 2002, 104 jardins partagés ont été créés à Paris, dont 85 sont signataires de la Charte Main Verte

Grandes lignes du projet

Paris compte aujourd'hui plus d'une centaine de jardins partagés. Le jardin partagé est créé à l'initiative d'habitants qui désirent jardiner ensemble dans un lieu convivial. Pour aider les porteurs de projet, le Centre ressource pour les jardiniers urbains anime des rencontres et des ateliers d'information. Les jardins partagés trouvent généralement leur place sur des parcelles de la Ville de Paris mais ils peuvent aussi être aménagés sur d'autres terrains (bailleurs sociaux, Réseau ferré de France, etc.).

L'occupation d'une parcelle de la Ville respecte les termes d'une convention co-signée par l'association main Verte et la Ville de Paris. Dans ce cas, l'association adhère automatiquement à la Charte Main verte qui rappelle les règles et les bons usages des jardins partagés parisiens.

Actualité

- La mairie de Paris a lancé, ce 14 avril 2016, l'appel à projet "Paris-culteurs" de végétalisation ou d'agriculture urbaine pour répondre aux enjeux climatiques. 47 sites sont mis à disposition par la mairie et ses partenaires pour verdifier et faire pousser plantes et légumes au cœur de la capitale. Les dossiers sont à déposer du 2 mai au 4 juillet 2016.